

TITRE

Traitement anti-infectieux des diarrhées chez la personne âgée

MOTS CLES

Gastro-entérite aiguë / Norovirus / Toxi infection alimentaire collective (TIAC)

NE PAS OUBLIER

Traitement symptomatique en première intention :

Le traitement symptomatique est l'essentiel de la prise en charge

- 0 Réhydratation (voie orale ou perfusion sous-cutanée en cas de nausées/vomissements).
- 0 Prise en charge diététique pour prévenir la dénutrition secondaire.
- Traitements anti-diarrhéiques déconseillés (ne pas prescrire de ralentisseurs du transit).

Prévention des transmissions croisées :

- Prescrire les précautions complémentaires de type Contact.
- En présence d'éléments en faveur d'une diarrhée à Clostridium difficile (diarrhée post antibiothérapie et/ou présence de toxines positives) : cf. fiche Clostridium difficile.
- En présence d'éléments en faveur d'une épidémie à Norovirus (épidémie de diarrhées bénignes d'installation rapide) :
 - Hygiène des mains par lavage puis friction hydro alcoolique,
 - Bionettoyage quotidien en 3 temps avec désinfection à l'eau de javel.
- Levée des précautions complémentaires 48 h après la disparition des signes cliniques.

Signalement obligatoire à l'ARS des cas graves ou des cas groupés : 5 cas en 4 jours ou 2 cas de toxi-infection alimentaire.

CRITERES DIAGNOSTIQUES: CLINIQUES ET/OU BIOLOGIQUES

- **3** Définition d'une diarrhée infectieuse : apparition brutale d'au moins deux selles de consistance molle ou liquide en plus de ce qui est considéré comme normal pour le résident au cours d'une période de 24 h.
- Signes de gravité devant faire discuter une hospitalisation : diarrhée hydrique majeure, selles glairo-sanglantes, déshydratation majeure, sepsis sévère, durée > 3 jours, choc septique, décompensation d'une comorbidité.
- Conduite à tenir :
 - Confirmation de la diarrhée.
 - o Elimination des causes de diarrhées non infectieuses.
 - o Hospitalisation des patients en cas de signes de gravité
 - o Recherche de cas secondaires et élimination du diagnostic de toxi-infection alimentaire collective,
 - En cas d'apparition d'au moins deux cas similaires d'une symptomatologie gastro-intestinale, dont on peut rapporter la cause à une même origine alimentaire : suspicion de TIAC → prélèvement et examen microbiologique des restes alimentaires.

FAUT-IL PRESCRIRE UNE ANTIBIOTHERAPIE?

NON car la majorité des diarrhées infectieuses en EHPAD est d'origine virale.

- **3** Une antibiothérapie ne se justifie qu'en présence de signes de gravité avec une documentation microbiologique, donc pour des résidents hospitalisés.
- Une antibiothérapie est discutée pour les TIAC documentées chez les patients fragiles : fluoroquinolone per os pendant 3-5 jours.

CRITERES DIAGNOSTIQUES DE GUERISON

Disparition des signes cliniques.

POUR EN **S**AVOIR **P**LUS

Recommandations relatives aux conduites à tenir devant des gastro-entérites aiguës en établissement d'hébergement pour personnes âgées. HCSP, janvier 2010. 77 pages.